

25 avril 2005

Sommaire

Les Arts et la Ville à la une
Budget québécois
Actualités culturelles
Point de mire sur les bibliothèques
Politiques culturelles et ententes
Sur la scène canadienne
L'international en bref

Mode d'emploi

Un simple clic sur les titres du sommaire vous permet d'accéder à la rubrique correspondante !

Vous pouvez consulter le document en version PDF que vous trouverez, en pièce jointe, sous l'onglet en forme de trombone ou en bas de page.

Les Arts et la Ville à la une

L'hôtel Four Points Sheraton est complet, mais pas le Holiday Inn...

Nous avons réservé un bloc de chambres additionnelles au Holiday Inn, situé au 2, rue Montcalm, à cinq minutes de la Maison du Citoyen où se déroulera le colloque.

Appelez au 1 800 567-1962 ou au (819) 778-3880 et mentionnez Les Arts et la Ville pour profiter du tarif de 110 \$ par nuit.

Le 18^e colloque de Les Arts et la Ville

Le 21 avril dernier, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à Gatineau, M^{me} Louise Poirier, membre du comité exécutif de la Ville de Gatineau, a dévoilé le programme d'activités artistiques du 18^e colloque de Les Arts et la Ville.

Plusieurs prestations artistiques, poétiques, théâtrales, musicales et circaciennes permettront aux congressistes de découvrir la vitalité culturelle gatinoise. La gastronomie sera également de la partie, avec des activités gustatives qui mettront en valeur les meilleurs chefs cuisiniers de la ville.

Il est encore temps de vous inscrire au colloque. Ne manquez pas cette édition qui promet d'être remarquable !

Les 84^e assises de l'Union des municipalités du Québec : place à un forum sur la culture

Intitulées *La municipalité, maître d'œuvre de son développement et de son avenir*, les assises de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) mettront en lumière certains secteurs stratégiques d'intervention du développement local pour lesquels les élus sont appelés à faire preuve d'initiative et d'innovation.

La culture a été identifiée comme l'un de ces secteurs par les membres de la Commission des assises 2005. C'est pourquoi elle fera l'objet d'un forum, le vendredi 29 avril, en après-midi.

De façon plus précise, Yvan Gauthier, p.-d.g. du Conseil des arts et des lettres du Québec, Jean Fortin, maire de la Ville de Baie-Saint-Paul et président de la CRÉ de la Capitale-nationale, ainsi que France Boucher, sous-ministre adjointe au développement régional et à la muséologie du ministère de la Culture et des Communications du Québec, aborderont de façon prospective les futures générations d'ententes de développement culturel.

La session sera animée par Paul Lemay, directeur du Service de la vie communautaire, de la culture et des communications de la Ville de Laval, et Ghislain Lévesque, maire de Sept-Îles, en assumera la présidence d'honneur.

Budget québécois

Les investissements en culture du budget québécois

Selon le livre des crédits déposé le 21 avril par le Conseil du trésor, le portefeuille total des crédits de transferts du ministère de la Culture et des Communications sera de 441,1 millions \$, contre 437,7 millions l'année dernière. Au total, le Ministère dispose de 542 millions pour l'année 2005-2006.

Source : Kathleen Lévesque, *La nouvelle culture d'affaires au Québec*, Le Devoir, 22 avril 2005

Placement Culture : un nouvel outil de financement pour la culture

Ce n'est sûrement pas une révélation choc que d'affirmer que les organismes artistiques et culturels sont continuellement à la recherche de ressources financières pour assurer leur développement et leur pérennité. Pour faire face à cette situation, le gouvernement du Québec a indiqué clairement son intention de stimuler les investissements du secteur privé. La création de Placement Culture, avec un fonds d'appariement initial de 5 millions \$, confirme cette volonté.

La mission et le fonctionnement de Placement Culture seront peaufinés au cours des prochains mois. À l'occasion d'une rencontre publique qui aura lieu en mai, plusieurs intervenants interpellés par Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, auront l'occasion de s'exprimer sur un ensemble de mesures susceptibles de stimuler l'investissement privé. Cette nouvelle organisation vise à inciter le secteur privé à s'engager à long terme dans le financement des organismes culturels. Les conditions nécessaires pour encourager les particuliers et

les sociétés à accroître les dons destinés à la culture seront donc mises en place.

Les petits organismes à but non lucratif du domaine culturel ainsi que leurs fondations bénéficieront des services de Placement Culture qui verra à la gestion des placements et à leur rendement. L'argent déposé continuera d'être la propriété de l'organisme culturel.

Sources : communiqué du ministère de la Culture et des Communications, *Deux mesures majeures pour la culture : un nouvel outil de financement – Placement Culture – et une injection d'argent neuf dans les musées* / Kathleen Lévesque, *La nouvelle culture d'affaires au Québec*, Le Devoir, 22 avril 2005

Bonification des mesures fiscales

Jusqu'à maintenant, les sociétés pouvaient déduire de leurs revenus le coût total d'abonnement à au moins trois activités de certaines catégories d'événements culturels (danse, chanson, théâtre, opéra et concert de musique classique ou jazz). Dorénavant, cette mesure inclura les abonnements dans les secteurs des variétés et des expositions muséales. Le ministère des Finances évalue les coûts de ce changement à quelque 500 000 \$ par année.

De plus, les entreprises qui achètent des œuvres d'artistes québécois pourront amortir leur coût de 33 1/3 % dès la première année, alors qu'auparavant elles pouvaient les amortir de 20 % par année.

Sources : communiqué du ministère de la Culture et des Communications, *Deux mesures majeures pour la culture : un nouvel outil de financement – Placement Culture – et une injection d'argent neuf dans les musées* / Kathleen Lévesque, *La nouvelle culture d'affaires au Québec*, Le Devoir, 22 avril 2005

Jeux de vases communicants du côté des musées

Le gouvernement distribuera 5 millions \$ aux musées qui éprouvent actuellement des difficultés financières, mais pour l'instant aucune institution n'est nommée.

Les musées pourront également s'inscrire à la Stratégie de développement économique pour les régions-ressources, volet touristique, dotée d'une enveloppe de 5 millions \$.

Soulignons toutefois que l'enveloppe du Musée d'art contemporain rétrécit de 8,7 à 8,5 millions \$, celle du Musée de la civilisation passe de 21,2 à 20,9 millions, alors que celle du Musée national des beaux-arts du Québec diminue de 13,6 à 13,3 millions.

Sources : communiqué du ministère de la Culture et des Communications, *Deux mesures majeures pour la culture : un nouvel outil de financement – Placement Culture – et une injection d'argent neuf dans les musées* / Kathleen Lévesque, *La nouvelle culture d'affaires au Québec*, Le Devoir, 22 avril 2005

Actualités culturelles

Le Cirque du Soleil entre Tokyo et Montréal

Le Cirque du Soleil a annoncé sa future implantation dans la ville de Tokyo au Japon, actuellement programmée pour 2008. Ce projet, qui prévoit la construction d'une salle de 2000 places, s'appuie sur un budget de 175 millions \$CAN, dont une trentaine de millions sont destinés à la création du spectacle.

Le Cirque du Soleil cherche également à s'établir dans d'autres salles permanentes, notamment à Londres, à Paris et à New York. Il doit aussi créer et présenter un spectacle original pour la cérémonie d'ouverture des Championnats mondiaux de sports aquatiques qui auront lieu à Montréal l'été prochain.

Source : Stéphane Baillargeon, *Le Cirque du Soleil s'implante à Tokyo*, Le Devoir, 14 avril 2005 / *Le Cirque du Soleil ouvrira les championnats aquatiques*, Le Soleil, 19 avril 2005

Lancement de l'Institut du patrimoine de l'UQAM et d'un ouvrage sur l'avenir des églises du Québec

Créé en avril, le nouvel Institut du patrimoine de l'UQAM regroupe des professeurs et des équipes de recherche de plusieurs départements qui œuvrent à la formation supérieure ainsi qu'à la recherche en matière de patrimoine. Dirigé par Luc Noppen, professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, l'Institut contribuera à l'avancement des connaissances, à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine, de même qu'au renouveau de la réflexion sur le patrimoine au Québec.

À ce propos, Luc Noppen, en collaboration avec Lucie K. Morisset, professeure au Département d'études urbaines et touristiques, publiait dernièrement *Les Églises du Québec, un patrimoine à réinventer*. Des 3000 lieux de culte que compte le Québec, plus de la moitié seront désaffectés dans cette première moitié du XXI^e siècle. Les auteurs posent donc des questions et partagent des idées sur la possibilité de conserver ou non toutes les églises...

Source : Fournisseur municipal, *Lancement de l'Institut du patrimoine de l'UQAM*, 12 avril 2005

Un vent de nouveauté souffle sur le Conseil québécois de l'estampe

Le Conseil québécois de l'estampe change de nom et de mandat. ARPRIM, le regroupement pour la promotion de l'art imprimé, propose une vision actualisée de la discipline qui intègre les techniques traditionnelles et innovatrices de l'art imprimé.

Mois de l'art imprimé, prix Albert-Dumouchel, bulletin volant, rencontres, collaboration et **nouveau site Internet** serviront à promouvoir la connaissance, la circulation et la diffusion de l'estampe et de l'art imprimé actuels à l'échelle nationale et internationale.

Source : Bulletin d'information d'ARPRIM, 20 avril 2005

La première Biennale internationale du lin de Portneuf débute bientôt !

La région de Portneuf, reconnue pour sa mise en valeur du lin, sera le théâtre, dès le 1^{er} mai, de plusieurs activités organisées à l'occasion de sa première Biennale internationale du lin. Jusqu'au 2 octobre 2005, sur l'ensemble du territoire de la MRC, cette noble matière sera mise en valeur grâce aux arts, au design, à l'environnement et à l'éducation.

Un défilé de mode mettra de l'avant les vêtements et les accessoires reçus de la part des étudiants de sept écoles de niveau collégial à la suite d'un concours de design. Lors d'un gala-bénéfice, six designers de mode offriront une performance de création en utilisant les tissus de la Maison du lin (France) et des matériaux inusités.

La Biennale sera également le cadre du congrès de l'Association Tisserand du Québec. L'occasion sera aussi donnée de visiter la Caserne du lin, une entreprise d'économie sociale qui comporte un centre d'interprétation, un atelier de production textile, un atelier de papier et une boutique.

Source : [Site Internet de la Biennale internationale du lin de Portneuf](#)

125 000 \$ pour aider la Corporation Hector-Charland et son Festival de théâtre

Le gouvernement du Québec octroie 125 000 \$ à la Corporation Hector-Charland, diffuseur pluridisciplinaire, afin de la soutenir dans l'administration et le développement du Théâtre Hector-Charland. Cette somme contribuera à la tenue du cinquième Festival de théâtre de L'Assomption (FAIT), un événement d'avant-garde consacré au théâtre de création.

Source : ministère de la Culture et des Communications, [125 000 \\$ du gouvernement du Québec pour soutenir la Corporation Hector-Charland et la 5e édition du FAIT – le Festival de théâtre de L'Assomption](#), 14 avril 2005

Ciné Bobine reçoit 15 000 \$ pour la diffusion d'œuvres cinématographiques

Ciné Bobine, le seul diffuseur d'œuvres cinématographiques de la Baie-des-Chaleurs, reçoit une aide financière de 15 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications afin d'accroître le nombre de projections de films présentées par l'organisme, de développer de nouveaux publics et de faire connaître la cinématographie québécoise et étrangère, trop peu diffusée en région.

En plus de la diffusion de 60 productions par année, Ciné Bobine organise Cinéma Prise, un événement qui présente des films, des activités scolaires et grand public, ainsi que Ciné-mer, une activité mensuelle qui offre du cinéma de répertoire, d'ici et d'ailleurs, au public de la Baie-des-Chaleurs.

Source : ministère de la Culture et des Communications, [Ciné Bobine reçoit 15 000 \\$ pour favoriser la diffusion d'œuvres cinématographiques dans la Baie-des-Chaleurs](#), 13 avril 2005

Taxi Co-op, voiture 235 : une œuvre d'art avec ça ?

Si vous prenez la voiture 235 de Taxi Co-op, vous participerez à une expérience originale de diffusion artistique grâce à la complicité de 11 artistes qui ont investi ce taxi. Cette exposition, sans galerie, se nomme *Télétaxi*. Grâce à un écran de télévision et à un équipement sophistiqué (GPS), vous assisterez à la célébration de l'échangeur Turcot au moment même où vous passerez à côté de la structure, à une interrogation sur les halls d'édifice chaque fois que la voiture passera devant certains d'entre eux, et lorsque vous atteindrez la vitesse de 80 km/h, vous pourrez goûter aux joies d'une crevaison. Chaque œuvre apparaît selon les quartiers visités ou la vitesse de croisière : les artistes proposent des vidéos qui répondent à l'architecture environnante ou à l'état de la circulation. Une belle façon de faire voyager des œuvres, tout en assurant un transport public !

Source : Jérôme Delgado, *Dans un taxi près de chez vous*, La Presse, 8 avril 2005

Le Musée des travailleurs du textile de Huntingdon : un projet loin d'aboutir

Il semble qu'un imbroglio téléphonique soit à l'origine de l'annonce, par le maire de la ville de Huntingdon lors de son sommet socio-économique, du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications au projet de Musée des travailleurs du textile. Le ministère a démenti toute implication dans ce projet et a invité le maire de la ville à présenter une demande d'aide financière en bonne et due forme...

Source : La Source, *Un musée des travailleurs du textile à Huntingdon*, 9 mars 2005

Important appui au futur Musée populaire de la photographie de Drummondville

Le promoteur du projet de Musée populaire de la photographie, Jean Lauzon, a reçu un appui de taille de l'historien de l'art Michel Lessard lors d'une présentation de son projet aux élus municipaux de Drummondville. Les deux hommes ont ainsi fait valoir qu'il y a une place à prendre et à occuper, au Québec, pour un lieu d'interprétation de l'histoire de la photographie ou de l'interprétation, par l'image, de ce qu'a été la société québécoise, et qu'un tel lieu viendrait combler un besoin.

Source : Gérard Martin, *Michel Lessard est venu plaider en faveur du Musée populaire de la photographie*, La Parole Drummondville, 9 mars 2005

La Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec se dit inquiète de l'exode des talents vers Montréal

Par la voix de son nouveau président, la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec affirme son inquiétude au regard de l'exode des talents de Québec vers Montréal faute de créativité artistique, de production de télévision et de promotion. L'absence de capital de risque pour le démarrage d'entreprise est également un facteur qui favorise cet exode dont l'impact majeur est la perte d'emplois. L'avancement du dossier des Fêtes du 400e anniversaire de Québec apparaît aussi comme une préoccupation de la Chambre.

Source : Guy St-Laurent, *Le nouveau président s'inquiète de l'exode des talents vers Montréal*, Le Journal de Québec, 13 avril 2005

La MRC de Beauharnois-Salaberry mise sur le couple culture-tourisme

La MRC de Beauharnois-Salaberry a annoncé diverses mesures destinées à développer davantage la notoriété de la région auprès de sa clientèle touristique. Grâce à un investissement de 25 000 \$ dans son fonds culturel, elle mise sur le financement de projets culturels présentés par des artistes et des organismes de la région mais également sur une plus grande visibilité de son patrimoine et sur la publication de son répertoire de ressources culturelles. L'événement Roulez vers la culture, qui allie les installations cyclistes de la région à ses attraits culturels, et le concours Jeunes cinéastes participent aussi à ce développement.

Source : Mario Pitre, *La MRC consacre de nouveaux efforts au développement culturel*, Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 19 mars 2005

La danse s'expatrie dans les lieux publics

La prochaine Journée internationale de la danse se tiendra le 1er mai 2005 dans tout le Québec. Véritable opération de visibilité placée sous la bannière *Pas de danse, pas de vie*, cette journée permettra au public de voir à l'œuvre des interprètes et des chorégraphes qui se sont impliqués bénévolement afin d'établir un contact avec tous les publics, dans les salles comme dans les rues. Certains artistes donneront le pas à compter du 29 avril. À ne pas manquer pour bien commencer le printemps !

Source : Aline Apostolska, *La danse à la rencontre du public*, La Presse, 13 avril 2005 / [Site Internet de la Journée internationale de la danse](#)

Quinzième congrès de l'Association internationale de théâtre pour l'enfance et la jeunesse

Du 20 au 30 septembre 2005, Montréal accueille plus de un millier de congressistes, créateurs, comédiens, journalistes, producteurs et diffuseurs de théâtre pour les jeunes publics à l'occasion du 15e congrès de l'Association internationale de théâtre pour l'enfance et la jeunesse. Ce congrès, qui regroupe des participants de 80 pays, propose des conférences, des débats, des forums, des ateliers sur la situation du théâtre jeunes publics dans le monde ainsi qu'une trentaine de spectacles. À n'en pas douter, en septembre, Montréal sera un carrefour mondial du théâtre pour les jeunes.

Source : Michel Bélair, *Plus de 1000 passionnés de jeunes publics à Montréal à l'automne*, Le Devoir, 15 avril 2005

Montréal devient cité du livre pour une fin de semaine

Les 23 et 24 avril derniers, la Place des arts de Montréal est devenue le haut lieu du livre en marquant le coup d'envoi de Montréal, capitale mondiale du livre. Ainsi, 185 écrivains et artistes ont partagé leurs plaisirs de lecture avec le grand public, qui a pu assister, parmi les 95 activités proposées pour ces deux jours intenses de littérature, à des spectacles spécialement conçus pour l'occasion, à une exposition photographique rendant hommage à la lecture, à un spectacle d'ouverture associant musiciens et écrivains en duo, etc. Le goût de lire s'est partagé à Montréal lors de cette fin de semaine.

Source : Fournisseur municipal, [Les fêtes d'inauguration de Montréal, capitale mondiale du livre](#), 11 avril 2005

Qu'est-ce qui a attiré les touristes à Montréal en 2004 ?

Le Casino, le Vieux-Port, les églises, dont l'oratoire Saint-Joseph et la basilique Notre-Dame dans le Vieux-Montréal, la Ronde, le Jardin botanique, l'Insectarium, le Biodôme, les musées, particulièrement le Musée des beaux-arts et celui de Pointe-à-Callière, la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours et le musée Marguerite-Bourgeoys sont les lieux qui ont été les plus courus par les touristes et les Montréalais en 2004. Le Casino a accueilli à lui seul plus de cinq millions de visiteurs.

Source : Martine Bouliane, *Ce qui attire les touristes à Montréal*, La Presse, 9 avril 2005

Point de mire sur les bibliothèques

1 million \$ supplémentaire pour les bibliothèques des régions

Les Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) du Québec recevront 1 million \$ supplémentaire du gouvernement provincial afin d'acheter des livres et d'autres documents, et de compléter l'informatisation des bibliothèques qui leur sont affiliées.

Les CRSBP desservent principalement les bibliothèques publiques des municipalités de moins de 5000 habitants, ce qui représente 772 bibliothèques affiliées réparties dans plus de 743 municipalités.

Source : ministère de la Culture et des Communications, La ministre Line Beauchamp accorde 1 M \$ de plus aux Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques, 7 avril 2005

La bibliothèque de Châteauguay : candidate pour le Prix d'excellence en architecture et en environnement

C'est le 30 août prochain que la Ville de Châteauguay saura si sa bibliothèque municipale recevra le Prix d'excellence en architecture dans la catégorie Projets culturels, remis par l'Ordre des architectes du Québec. Retenue, avec l'église anglicane de Lévis et l'hôtel de ville de Baie-Saint-Paul, parmi les 32 projets en lice pour ce prix, la bibliothèque de Châteauguay se distingue à la fois par son allure extérieure mais également par son mode de chauffage qui protège l'environnement. À suivre cet été...

Source : Sylvain Daignault, *La bibliothèque en lice pour un Prix d'excellence en architecture*, L'Information régionale, 16 mars 2005

Agrandissement et réaménagement de la bibliothèque de Mercier

Le ministère de la Culture et des Communications versera 628 500 \$ à la Ville de Mercier afin de lui permettre d'agrandir et de réaménager sa bibliothèque, devenue désuète par rapport aux besoins de ses 2200 abonnés. En plus de cette expansion, la bibliothèque enrichira ses collections et ajoutera des ordinateurs à ses équipements.

Source : Union des municipalités du Québec, *Québec verse 628 500 \$ pour l'agrandissement de la bibliothèque de Mercier*, 19 avril 2005

Après plus d'une décennie d'attente, Saint-Marc-des-Carières se prépare à inaugurer sa bibliothèque

Après des discussions qui ont duré plus de 10 ans, la Ville de Saint-Marc-des-Carières se prépare à l'ouverture de sa bibliothèque municipale, prévue en juin prochain. Située dans les locaux de la mairie, la bibliothèque bénéficiera d'un budget de départ de 30 000 \$. Il est prévu d'acheter des livres neufs mais le comité des bénévoles, désireux d'offrir une variété d'ouvrages dès l'ouverture, demande aux citoyens d'effectuer des dons de livres afin de commencer l'exploitation de la bibliothèque. Mentionnons que la bibliothèque ne sera pas affiliée au Réseau Biblio du Québec en raison des coûts trop élevés demandés ; l'institution achètera de nouveaux livres grâce à la vente de cartes de membre à la population.

Source : Alain Turgeon, *Une bibliothèque à Saint-Marc en juin*, Le Courrier de Portneuf, 20 mars 2005

Une nouvelle bibliothèque pour Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Le gouvernement du Québec octroie une subvention de 773 200 \$ à la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel afin qu'elle procède à la relocalisation de sa bibliothèque et qu'elle offre ainsi un équipement municipal mieux adapté aux besoins de ses citoyens.

La bibliothèque, qui sera déménagée dans la salle communautaire de la ville après que celle-ci eut été agrandie, pourra ainsi accueillir, en plus des collections, des expositions et des activités d'animation. Notons que la nouvelle bibliothèque sera située juste en face d'une école, favorisant ainsi la fréquentation des lieux par les élèves, en plus des citoyens.

Source : ministère de la Culture et des Communications, *Le gouvernement du Québec annonce 773 200 \$ pour la bibliothèque de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, 12 avril 2005* / Martin Francoeur, *Notre-Dame-du-Mont-Carmel aura sa bibliothèque*, Le Nouvelliste, 13 avril 2005

Politiques culturelles et ententes

Rimouski signe plusieurs ententes

Lors du lancement de sa politique culturelle harmonisée et de son plan d'action, la Ville de Rimouski a annoncé plusieurs bonnes nouvelles.

Grâce aux partenariats développés avec le ministère de la Culture et des Communications ainsi qu'avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), Rimouski ajoutera 295 000 \$ aux 2 millions \$ consacrés annuellement au développement et au soutien des activités culturelles.

Ces fonds proviennent en partie de l'entente de développement culturel signée, en 2004, entre la Ville de Rimouski et le Ministère. D'une durée de trois ans, cette entente prévoit des investissements conjoints totalisant 180 000 \$.

Aussi, en mars dernier, la Ville de Rimouski et le CALQ signaient une entente de développement artistique et culturel. Les deux parties ont ainsi convenu de soutenir l'activité culturelle et artistique en encourageant notamment les formes de soutien aux organismes professionnels visant la synergie des groupes culturels et le regroupement de certains services. Une part de 45 000 \$ des engagements financiers qui totalisent 115 000 \$ sur trois ans servira à la transition organisationnelle des organismes Paraloeil et Caravansérail.

Rimouski a également annoncé la création de la Société rimouskoise du patrimoine avec laquelle la Ville a signé deux protocoles d'entente. Le premier concerne la gestion de la Maison Lamontagne et l'autre a trait à la gestion du patrimoine de Rimouski.

Sources : Pierre Michaud, *Rimouski s'engage à investir pour développer et soutenir la culture*, Le Rimouskois, 31 mars 2005 / *Communiqué du Conseil des arts et des lettres du Québec*, 1^{er} avril 2005 / Guy Dionne, directeur du Service de la culture de la Ville de Rimouski

Saint-Jean-sur-Richelieu présente sa première politique culturelle

Après de nombreuses consultations du milieu artistique johannais, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a présenté publiquement sa première politique culturelle, sous la forme d'un document de consultation. Cette politique, établie sur les forces et les faiblesses de la situation culturelle actuelle, a également bénéficié de l'expérience de représentants du milieu scolaire, de la jeunesse, du théâtre, de l'histoire et du patrimoine, de la muséologie, des arts visuels, de la musique et du milieu littéraire. Parmi les orientations globales de cette politique culturelle, on retrouve l'accessibilité aux arts et à la culture pour tous les citoyens ainsi que la mise en valeur, la promotion et le soutien du milieu culturel, artistique et patrimonial johannais. À suivre... lors des résultats de la consultation publique.

Source : Valérie Legault, *La Ville se dote d'une politique culturelle*, Le Canada français, 16 mars 2005

Sur la scène canadienne

La Ville de Moncton reçoit le Prix de la municipalité des arts

La Fondation des arts du Nouveau-Brunswick décernait récemment le Prix de la municipalité des arts à la Ville de Moncton.

Moncton s'est mérité ce prix parce qu'elle a mis en place diverses initiatives artistiques, notamment l'adoption de l'une des premières politiques culturelles de la province, l'organisation de l'un des plus importants concours d'art public du Nouveau-Brunswick, l'établissement d'un comité des affaires culturelles et l'organisation d'un échange culturel international avec la Ville de Parme en Italie.

Source : Fournisseur municipal, *La Ville de Moncton remporte le Prix de la municipalité des arts de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick*, 14 avril 2005

Patrimoine canadien haussera-t-il les enveloppes des ententes Canada-communautés ?

Les ententes pluriannuelles Canada-communautés ont pour objet d'assurer le financement des organismes qui représentent les communautés minoritaires de langue française dans tout le pays. Ces ententes représentent, depuis 1999, une enveloppe budgétaire annuelle de 24,4 millions \$. Lors du dernier budget fédéral, les représentants des organismes nationaux, provinciaux et communautaires francophones ont demandé au gouvernement d'augmenter ce montant à 42,4 millions \$ afin de répondre aux besoins ; ce qu'ils n'ont pas obtenu. Patrimoine canadien s'était engagé à renouveler ces ententes en mars dernier mais ce n'est pas encore fait...

Source : Paul Gaboury, *Pas encore d'ententes avec les francophones à Patrimoine canadien*, Le Droit, 9 avril 2005

L'international en bref

Arts et économie locale : le cas de Pawtucket

Il y a une vingtaine d'années, Pawtucket, une municipalité de 72 000 habitants dans l'État du Rhode Island (États-Unis), posait le premier geste d'une opération de revitalisation urbaine, en transformant une ancienne scierie en studio de design et d'ateliers d'artistes. Aujourd'hui, la ville compte presque un million de pieds carrés d'anciens espaces industriels occupés par des activités artistiques.

Pour éclairer son futur plan de développement urbain, la Ville a commandé un rapport à Ann Galligan, codirectrice de l'Institut de recherche sur les politiques culturelles de l'Université Northeastern.

Galligan a souligné que le cas de revitalisation urbaine de Pawtucket est exemplaire, mais que la Ville doit se doter d'un plan urbain qui lui permettra d'établir une véritable mixité sociale entre les artistes, les professionnels de la nouvelle économie et les autres travailleurs, moins scolarisés.

Dans un contexte où les carrières reliées aux arts sont maintenant plus payantes que celles des activités industrielles, les interventions de la ville pour favoriser une telle mixité sociale sont un investissement dans le développement économique local.

Pour ce faire, la Ville, par le biais de son futur plan urbain, devra créer des liens entre ces deux catégories de la population dont les attentes et l'éducation diffèrent fortement. En effet, une étude menée en 2000 montrait que 75 % des citoyens n'ont jamais obtenu de diplôme collégial, alors que 80 % des artistes possèdent au moins un baccalauréat.

Source : PawtucketTimes.com, Douglas Hadden, [City sketches arts plan](#), 23 avril 2005

Cités et Gouvernements Locaux Unis et l'Agenda 21 de la culture

En octobre 2004, l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) adoptait officiellement l'Agenda 21 de la culture comme document de référence pour ses actions et ses programmes culturels. La CGLU est d'ailleurs sur le point de créer un groupe dont les travaux seront consacrés aux agendas locaux de la culture.


Depuis son lancement à l'occasion du 4^e Forum des autorités locales pour l'inclusion sociale de Porto Alegre, à Barcelone en mai 2004, l'Agenda 21 de la culture a déjà été adopté par plusieurs municipalités et villes qui s'engagent dans les domaines des droits, de la diversité culturelle et du développement durable.

Votre municipalité a-t-elle adopté l'Agenda 21 de la culture ?

Si vous êtes sur le point d'adopter ou de réviser votre politique culturelle, nous vous suggérons de consulter ce document qui pourra nourrir vos réflexions.

Surtout, nous invitons les autorités locales du Québec à présenter ce document à l'occasion de leur conseil municipal et à l'adopter, afin de s'inscrire dans ce mouvement mondial de gouvernements locaux qui se distinguent par leur vision d'avenir pour le développement de leurs citoyens. Quelle sera la première municipalité du Québec à adopter l'Agenda 21 de la culture ? Faites-le nous savoir.

Vous pouvez consulter l'Agenda 21 de la culture au www.agenda21cultura.net (une copie imprimée sera également disponible à l'occasion de notre prochain colloque annuel). Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter Le Réseau, *La culture pour construire l'avenir des territoires locaux*, septembre 2004, disponible sous la rubrique Les activités de l'association, au www.arts-ville.org



La coalition **Les Arts et la Ville** reçoit le soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec, du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture, de la Ville de Québec et de ses membres.

Responsable de l'édition : Ève Gauthier
Recherche et rédaction : Andrée Daigle, Ève Gauthier et Stéfanie Weller

Pour nous rejoindre : info@arts-ville.org